

Imprimé de dossier de demande d'autorisation temporaire de voirie

CONSEIL DEPARTEMENTAL

AUTORISATION D'OCCUPATION

Département des Bouches du Rhône

TEMPORAIRE

Direction des Routes

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

DOSSIER D'INSTRUCTION

1. DEMANDE D'ACCES SUR LE DOMAINE PUBLIC

2. DEMANDE D'ARRETE INDIVIDUEL D'ALIGNEMENT

3. DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DPR

3.1. DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE

3.2. DEMANDE DE PERMISSION DE STATIONNEMENT

Demandeur

Représenté par : (pour les entreprises ou sociétés)

Adresse du demandeur :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Télécopie :

Email :

@

Adresse de l'occupation du Domaine Public routier :

- Pour 1, 2 et 3.1, 3.2, Route Départementale concernée :

- Pour 1, 2 et 3.1 Parcelle cadastrée :

- Renseignements complémentaires (si connus)

P.R. début :

P.R. fin :

Commune de :

 Hors Agglomération En Agglomération Ouvrage d'Art dans la zone d'occupation

Objet de la demande :

.....
.....

Demandeur

Nom :

Signature

Cadre réservé à l'administration :

Date de dépôt du dossier :

Visa du gestionnaire :

A retourner à l'adresse suivante

Cachet de l'arrondissement :

Pièces à fournir par le demandeur :

1. Pour les demandes d'accès sur le DP nécessitant une permission de voirie :

- Le présent dossier, dûment rempli et signé par le pétitionnaire
- Le plan de l'état actuel
- Le plan du projet détaillé à l'échelle 1/200 ou 1/500
- Notice des travaux et phasage
- Les photos avant travaux
- Le plan de situation complet
- Un extrait cadastral
- L'avis du Maire (si la demande est située en agglomération)
- La largeur de l'accès et diamètre des buses si nécessaire

2. Pour des demandes d'alignement nécessitant un arrêté d'alignement :

- Le présent dossier, dûment rempli et signé par le pétitionnaire
- La désignation exacte de l'immeuble et de la voie, reportée sur un plan au 1/200 ou au 1/500,
- L'attestation ou titre de propriété, avec l'autorisation du propriétaire
- Le plan de situation complet
- L'extrait cadastral
- L'avis du Maire (si la demande concerne une agglomération)
- La nature des travaux projetés

3.1. Pour les demandes d'occupations du DP nécessitant une permission de voirie

- Le présent dossier, dûment rempli et signé par le pétitionnaire
- La description des dispositions techniques
- La longueur par tranchée et/ou artère aérienne, nombre et diamètre des fourreaux, hors chaussée ou sous chaussée et la nature de l'occupation (fluides, électricité, câblages)
- La surface et nombre des ouvrages de visite ou de raccordement
- Une coupe type ou détaillée
- Le plan de situation complet
- L'extrait cadastral
- Le plan des travaux à l'échelle 1/200 ou 1/500
- L'avis du Maire (si la demande est située en agglomération)
- Un plan particulier de franchissement des ouvrages d'art, si besoin

3.2. Pour les demandes d'occupations du DP hors agglomération nécessitant un permis de stationnement

- Le présent dossier, dûment rempli et signé par le pétitionnaire
- La description et le plan de l'occupation prévue (surface, m²) 1/200 ou 1/500
- Le plan de situation complet